



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Résultats de la convention BioVaud-DGAV 2022 - 2027

**La convention BioVaud-DGAV, lancée en juillet 2022 pour une durée de cinq ans, englobe des projets initiés par BioVaud en partenariat avec le FiBL, ProGana, le GIREB et Vigne&Avenir. À ce jour, 54 projets ont été recensés. Le bilan actuel est positif, avec seulement trois projets n'ayant pas donné de résultats concluants. Cette démarche vise à présenter les projets et leurs résultats, mais aussi à engager une réflexion.**

La convention a été initiée dans un esprit de cohésion et de partage d'informations entre toutes les actrices et tous les acteurs du monde agricole bio. En effet, l'agriculture biologique croît avec la surface des terres dédiées à cette pratique dans le canton de Vaud passant de 767 hectares en 1996 à 13'860 hectares en 2025. La proportion des terres agricoles exploitées en bio a ainsi augmenté de 0,7 % à environ 12 % de la surface agricole utile. Actuellement, 448 agricultrices et agriculteurs bio représentent 17 % des producteurs et productrices du canton.

Cette convention souligne la diversité de l'agriculture biologique, ainsi que celle de l'agriculture vaudoise en général, avec notamment la production végétale, le maraîchage, la viticulture, ainsi que des prestations diverses comme l'accueil à la ferme.

Cet accord offre à l'agriculture la possibilité de s'ouvrir à de nouvelles thématiques ainsi qu'à des populations différentes des producteurs, transformateurs et consommateurs. Un exemple est le projet « Carefarming » qui concerne l'accueil sur les exploitations agricoles de personnes atteintes dans leur santé ou en difficulté d'insertion, en collaboration avec des structures sociales, afin de permettre de bénéficier des bienfaits de certaines pratiques agricoles sur la santé.

Finalement, 51 projets sur 54 sont une réussite. Les trois restants n'ont pas abouti aux résultats escomptés, il en découle un apprentissage utile à partager au-delà de l'agriculture biologique.

#### Présentation de quelques projets

Le projet « Optimisation de la fertilisation dans les grandes cultures biologiques sans

ou avec peu de bétail » a notamment été étudié à travers l'association du blé et de la féverole. Cette thématique s'inscrit dans les recherches menées par BioVaud, visant à réduire l'apport d'engrais sur les parcelles. Cette partie du projet a abouti à la création du pain féverole, qui s'inscrit désormais dans une filière commerciale au sein du Plan climat. Ce programme encourage les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Ce projet met en lumière l'innovation dans les systèmes agricoles, des perspectives de développement, une réduction des éléments fertilisants et une autonomie accrue à la parcelle, synonyme d'autosuffisance.

La féverole contient entre 25 et 30 % de protéines et son association avec le blé - teneur de base d'environ 12 % de protéines - permet au blé d'obtenir une teneur en protéines de +1 à 2%. En 2023, ce sont 325 hectares de surface où est pratiquée l'association blé-féverole, 380 hectares en 2024 et 413 hectares en 2025.

Le projet « Carefarming » est, tel que précité, un projet qui permet à des personnes atteintes dans leur santé ou en réinsertion, de pouvoir bénéficier des bienfaits du contact avec la nature, les animaux et les familles paysannes. Il en découle une collaboration entre le monde agricole et le monde du social. En Suisse, ce sont plus de 1000 exploitations agricoles qui fournissent des prestations sociales rémunérées à ce jour, dont une centaine qui sont affiliées à Carefarming. Les membres de Carefarming se sont fortement mobilisés pour le développement de la plateforme « GreenCare » qui vise à fédérer toutes les exploitations pratiquant ces soins. Cette plateforme peut être consultée sur [greencareschweiz.ch/fr](https://greencareschweiz.ch/fr).

Le projet « VitiBasalte » a été lancé le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Ce projet vise à étudier l'impact de l'apport de basalte - roche volcanique jeune et riche en oligo-éléments sur la santé du sol et de la vigne - sur une parcelle de Chasselas au domaine du Château de Crans. Grâce à une collaboration avec un doctorant de l'UNIL, le projet s'oriente également sur la séquestration du carbone. L'épandage de basalte a entraîné une diminution de la pression de l'oïdium ou de mildiou chaque année de suivi, une augmentation de l'azote assimilable des baies de 215 mg/l à 285 mg/l, ainsi qu'une augmentation significative du sucre de 70,5° Oe (164,9 g/l) à 75° Oe (175 g/l). Quant au sol, l'apport de basalte a permis une augmentation de la respiration du sol et de la population de vers de terre, l'augmentation du paramagnétisme et la réduction du redox. La diminution du redox signifie une réduction et donc un stockage d'énergie. La séquestration du carbone est possible lors d'apport conséquent de basalte (10 à 20 t/ha). Toutefois, la quantité de carbone séquestré n'est pas aussi optimale sur le terrain (au maximum 100 à 200 kg de carbone) que dans les projections en laboratoire (attendu : 1000 à 2000 kg/ha) et l'épandage de fortes doses de basalte semble peu réaliste en viticulture à l'avenir en raison de volumes importants et des risques liés aux métaux lourds, notamment. L'évaluation de l'intérêt de l'épandage de basalte va se poursuivre, mais avec une focalisation sur l'aspect santé de la vigne et des sols.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 02 juin 2025

## **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DADN, Valérie Dittli, conseillère d'Etat, [021 316 20 01](tel:0213162001)

DADN, Frédéric Brand, directeur de l'agriculture, de la viticulture et des améliorations foncières,  
Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires, [021 316 61 98](tel:0213166198)

Gérald Huber, président de BioVaud, [077 509 48 97](tel:0775094897)

## **TÉLÉCHARGEMENT(S)**